

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_12_072

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le premier décembre à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la Mairie d'Oulmes (Rives-d'Autise), sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA REALISATION D'UNE VIDEO PROMOTIONNELLE DU TERRITOIRE DE SANTE PAR LA CPTS (COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE)

Afin de mener au mieux des actions pour l'attractivité médicale sur le territoire, la Communauté de Communes a mis en place de nombreux partenariats :

- Travail avec la Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée, mise en place d'une Entente Santé et signature d'un CLS.
- Travail avec la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie.
- Travail avec le pôle santé de Fontenay-le-Comte.
- Travail avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)....

Dans le cadre de ces partenariats, la CPTS Sud Vendée a proposé et mis en place la réalisation d'une vidéo promotionnelle de son territoire de santé regroupant les trois Communautés de Communes.

La CPTS sollicite chaque Communauté de communes pour une participation au financement à hauteur de 15% du coût total et s'engage à contribuer au projet à hauteur des 55 % restants.

Le coût total de la réalisation de la vidéo s'élève à 14 650,80 €. La CPTS Sud-Vendée prend en charge 8 057,94 € (soit 55%).

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise prendrait à charge 2 197,62 € (soit 15%).

Considérant l'engagement de participation signé par le Président de la Communauté de Communes en date du 13 octobre 2022,

Considérant la demande de subvention de la CPTS Sud-Vendée pour financer ce projet de vidéo promotionnelle,
Considérant la participation de l'ensemble des partenaires et leur accord pour le financement,

Considérant que le reversement de cette somme auprès de la CPTS est prévu au budget de l'année 2023 pour un montant prévisionnel de 2 250,00 €,

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

ID : 085-248500563-20231201-2023B_12_072-DE

S'LO

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau pour procéder au versement de la somme de 2 197,62 € à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, au titre d'une subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour procéder au versement de la somme de 2 197,62 € à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, au titre d'une subvention exceptionnelle.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 1^{er} décembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance

Annie RINEAU

A blue ink signature of Annie RINEAU, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.